Newsletter de Michel Vialay, votre député

Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Après l'échec des élections Municipales pour LREM, la prise de parole du Président de la République, il y a quelques jours, suivi de **la nomination de Jean Castex à Matignon, traduisent clairement les choix d'Emmanuel Macron** pour les 2 ans qui viennent.

D'abord, **la popularité d'Edouard Philippe**, nettement plus élevée que la sienne, était devenue **insupportable pour Emmanuel Macron** parce qu'elle était trop menaçante pour celui dont le seul objectif est sa réélection à la prochaine présidentielle de 2022.

Haut fonctionnaire, quasiment inconnu du grand public, Jean Castex ne pourra lui faire de l'ombre.

Ensuite, choisir de nouveau **un Premier Ministre qui n'est pas issu de LREM**, son propre parti montre que la Macronie est un parti dépourvu de personnalités suffisamment compétentes et fortes pouvant incarner et porter les orientations de son chef.

En même temps, c'est aussi révélateur d'un parti divisé sur lequel Emmanuel Macron n'est pas en capacité de s'appuyer.

Les départs de plusieurs députés dissidents de la LREM pour créer d'autres groupes à

l'Assemblée l'illustrent parfaitement.

Enfin, **les dernières déclarations du Chef de l'Etat n'ont apporté aucune précisions claires** qui traduiraient sa compréhension de la situation de la France et, en toute logique, viendrait réorienter les priorités politiques pour notre pays.

En réalité, cette nomination de Jean Castex au poste de Premier Ministre est l'aveu d'une entrée en campagne d'Emmanuel Macron qui ne dit pas son nom. Pourtant, l'urgence n'est pas de préparer l'élection présidentielle de 2022 !

Après le paroxysme de la crise sanitaire que nous venons de vivre, c'est une crise économique d'une ampleur sans précédent qui nous attend, qui verra plusieurs milliers de fermetures d'entreprises et des centaines de milliers de licenciements dans les toutes prochaines semaines, avec le drame des effets sociaux qui y sont liés.

Face à ce qui sera une déflagration, il n'est pas responsable de consacrer son énergie et d'effectuer des choix avec la prochaine élection présidentielle pour seul objectif, coûte que coûte.

Notre pays a besoin d'un Chef qui les protège.

L'urgence pour la France, c'est de mettre tout en œuvre pour que notre pays puisse surmonter ces difficultés au bénéfice de nos concitoyens !

Michel Vialay,

votre député

Elections Municipales 2020
EELV n'a pas le monopole de l'environnement !

Il peut paraître surprenant que la seule analyse restituée par les médias, pour les élections municipales qui viennent de s'achever, se limite à évoquer une victoire "d'Europe, Ecologie, Les Verts".

Certes, les votes recueillis par ce parti montrent une progression significative, mais les analyses doivent s'appuyer sur une situation globale pour être pertinentes.

Dans cette perspective, le tableau ci-dessous montre clairement le résultat des

élections municipales dans les villes de plus de 9 000 habitants.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 RÉSULTATS DANS LES VILLES DE PLUS DE 9 000 HABITANTS			
PARTIS POLITIQUES	NOMBRE DE VILLES GAGNÉES	% DE VILLES GAGNÉES	NOMBRE D'HABITANTS RÉSIDANT DANS CES VILLES
LES REPUBLICAINS	520	50	15 MILLIONS
LE PARTI SOCIALISTE	362	20	8 MILLIONS
EUROPE ECOLOGIE LES VERTS	24	2	2 MILLIONS
LA REPUBLIQUE EN MARCHE	18	2	500 000
LE RASSEMBLEMENT NATIONAL	12	1	412 000

En réalité, Les Républicains et leurs alliés ont donc remporté 520 communes de plus de 9 000 habitants, soit **près de la moitié des 1 064 communes de plus de 9 000 habitants** de France Métropolitaine, **soit plus de 57 % des habitants concernés**.

Le bloc de gauche (PS, Divers gauche, Communistes, EELV) représente, quant à lui, près de 38 % des habitants.

Par ailleurs, et contrairement à ce que certains voudraient instrumentaliser, les élections municipales sont, par nature, des élections locales, et le choix des électeurs se portent sur les projets proposés par les candidats, et leur capacité à les porter.

Dans ce contexte, **la sensibilité écologique montre une réelle progression dans notre pays, et il faut s'en féliciter, mais le parti « Europe, Écologie Les Verts » est loin d'avoir le monopole des politiques en faveur de l'environnement.**

D'ailleurs, **les politiques portées depuis des années par « Les Républicains » sont volontaristes** sur ce sujet, et pour n'en rappeler que quelques-unes :

- C'est **Jacques Chirac qui a inscrit en 2005 la protection de l'environnement dans la constitution** et l'a hissée au niveau des droits de l'homme,
- C'est **Nicolas Sarkozy qui a initié en 2007 le Grenelle de l'Environnement** et notamment des mesures relatives à la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, l'installation d'une nouvelle forme de gouvernance et la prévention des risques pour l'environnement et la santé,
- C'est **Christian Jacob qui a fait adopter en 2011 la loi contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.**

Nous avons fondé nos politiques publiques sur le respect des principes fondateurs du développement durable : le progrès social, la viabilité

économique et la protection de l'environnement. Et c'est sur ces bases que **nous continuerons à être porteurs d'innovation et de grands projets écologiques** car la protection de la nature ne peut se faire dans la décroissance de la société et l'appauvrissement de nos concitoyens. **L'écologie doit être avant tout au service de l'homme !**

CONVENTION CITOYENNE SUR LE CLIMAT

Lancée lors de la crise des gilets jaunes, qui contestaient les hausses des taxes sur les carburants et la baisse de la vitesse sur les routes secondaires à 80km/h, **la Convention Citoyenne pour le climat vient de rendre un rapport de 600 pages contenant plus de 150 propositions**.

Ce travail doit bien sûr être pris en compte par les décideurs politiques, **mais 150 citoyens tirés au sort et qui ont travaillé dans un milieu fermé, sans rendre compte à personne, ne peuvent se substituer aux élus du peuple qui ont la légitimité de prendre des décisions.**

LES PROPOSITIONS
de la Convention
Citoyenne pour le Climat

A l'époque, le Président de la République s'était engagé à reprendre « sans filtre » les propositions de la convention, évoquant trois pistes d'application : par règlement, par vote du Parlement ou par référendum. Mais **faire croire aux citoyens qu'ils seraient mieux représentés par une instance de ce type, complètement minoritaire et qui travaille à huis clos, est en réalité une façon de discréditer les élus, et notre démocratie représentative.**

Par ailleurs, certaines des propositions qui ressortent aujourd'hui de ces travaux incarnent exactement ce que les gilets jaunes dénonçaient, et il est donc important d'ouvrir aux débats ces propositions et de les confronter avec les orientations défendues par les différentes sensibilités politiques.

Les Républicains partagent évidemment certains des objectifs énoncés, par exemple la nécessité de lancer un grand plan de rénovation énergétique, mais nous ne pouvons pas obliger les Français à faire des travaux alors que certains n'en ont pas les moyens, et que le principal obstacle aux travaux est le reste à charge trop important pour les particuliers.

Il est donc urgent d'ouvrir auprès des élus un débat sur les actions qui y sont proposées.

Gestion de la crise sanitaire : le pouvoir cherche à minimiser ses responsabilités

Macron créé sa propre mission d'évaluation

sur la gestion du Covid19

Notre constitution prévoit clairement que le pouvoir d'enquête et de contrôle de l'action gouvernementale appartient au Parlement.

Et c'est donc en toute légitimité que Damien Abad a demandé dès le mois de mars dernier, **au nom du Groupe des Députés « Les Républicains », la création d'une commission d'enquête sur la gestion de la crise sanitaire**.

En effet, tout le monde a constaté les graves dysfonctionnements afférents à la gestion de l'épidémie du Covid-19, et notamment la pénurie de masques, la doctrine de tests de dépistage, les capacités en termes de lits de nos services de réanimation, la stratégie de prévention, le traitement de la maladie dans les EHPAD, … et les consignes successivement contradictoires en la matière.

Afin de se prémunir face à d'autres épidémies qui viendraient à survenir, il est important de comprendre et d'analyser les causes de cette situation pour identifier les défaillances et les corriger.

Le coup d'envoi des travaux de cette commission d'enquête a été donné le 03 juin dernier à l'Assemblée Nationale, et **les premières auditions menées révèlent déjà l'ampleur des dysfonctionnements** et les effets d'une « gestion comptable de notre système de santé » qui nous y a conduit.

Dans ce contexte, la mise en place d'une « mission d'évaluation » par le Président et le Premier Ministre est tout simplement scandaleuse !

Cette « pseudo-commission » est un acte de défiance vis-à-vis du Parlement, auquel notre constitution accorde formellement le pouvoir de contrôler le Gouvernement.

Et oser dire que son objectif est de « porter un regard indépendant et collégial » est avant tout une manipulation médiatique !

Comment ne pas voir que demander à ceux qui ont commis de graves fautes de « s'auto-évaluer, s'auto-contrôler » est le meilleur moyen de faire taire les critiques.

C'est inadmissible, et ce profond mépris et cette défiance envers le Parlement sont dangereux pour la démocratie !

Notre santé est trop précieuse pour que l'on cherche à cacher ses propres erreurs au détriment des évolutions nécessaires de notre politique de santé.

Ce projet du Président de la République et du Gouvernement doit être retiré !

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale : *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie*
Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

© 2017 All rights reserved-cmconseils.